

**SESSION RÉGULIÈRE DU 4 OCTOBRE 2010
TABLE DES MATIÈRES**

2. ORDRE DU JOUR	156
2.1 2010 10 228 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 OCTOBRE 2010	156
3. PROCÈS-VERBAUX	157
3.1 2010 10 229 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 SEPTEMBRE 2010	157
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	157
4.1 QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SESSION	157
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	157
5.1 PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS	157
6. RAPPORT DU MAIRE	158
6.1 RAPPORT ET SUIVIS DU MAIRE	158
7. URBANISME.....	158
7.1 2010 10 230 CONSULTATION POUR LE PRDIRT (PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE)	158
7.2 2010 10 231 MISE À JOUR DE L’AFFICHE DU TERRAIN, IMPRESSION G.B.	158
8. VOIRIE MUNICIPALE	158
8.1 RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L’INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS DE SEPTEMBRE 2010 158	
9. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	158
10. SÉCURITÉ.....	158
10.1 2010 10 232 ENTENTE : CROIX ROUGE 2010-2011-2012	158
10.2 2010 10 233 BORNES SÈCHES.....	159
10.3 2010 10 234 BUDGET 2011 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE 160	
11. LOISIRS ET CULTURE	160
11.1 2010 10 235 COMITÉ SÉLECTION : CHARGÉ DE PROJET COLLECTION PÉLOQUIN.....	160
11.2 2010 10 236 EMBAUCHE : CHARGÉ DE PROJET COLLECTION PÉLOQUIN.....	160
11.3 2010 10 237 RÉVISION DES TARIFS DE PUBLICITÉ <i>LE SURVOL</i>	161
12. CORRESPONDANCE.....	161
12.1 DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS DE SEPTEMBRE 2010	161
12.2 2010 10 238 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE	161
13. TRÉSORERIE.....	161
2010 10 239 13.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 4 OCT. 2010.....	161
13.2 CONCILIATION BANCAIRE AU 31 AOÛT 2010.....	161
13.3 LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 30 SEPT. 2010.....	161
13.4 LISTE DES DÉBOURSÉS AU 30 SEPT. 2010	161
13.5 DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION.....	162
14. DIVERS.....	162
14.1 2010 10 240 PUBLICITÉ DANS LE PROGRÈS À L’OCCASION DU GALA EXCEL.....	162
14.2 2010 10 241 SOUPER GALA EXCEL.....	162
14.3 2010 10 242 CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES	162
14.4 2010 10 243 CHAISE DE BUREAU	163
14.5 DON GRANDS FRÈRES ET GRANDES SŒURS.....	163
14.6 2010 10 244 LETTRE D’APPUI AUTOBUS LA QUÉBÉCOISE.....	163
14.7 2010 10 245 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX.....	163
14.8 2010 10 246 MONTY COULOMBE, POLITIQUE DE GESTION	163
15. 2010 10 247 LEVÉE DE LA SESSION.....	164



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 4 octobre 2010, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le Maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Madame Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson, absent

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Madame le Maire Linda Ouellet.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

2. Ordre du jour

2.1 2010 10 228 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 4 octobre 2010

1. Ouverture

1.1 Prière.

1.2 Mot de bienvenue de madame le maire.

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 4 octobre 2010

3. Procès-verbaux (La lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 septembre 2010.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du maire

7. Urbanisme

7.1 Consultation pour le PRDIRT (*Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire*)

7.2 *Mise à jour de l'affiche du terrain, Impressions G.B.

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de septembre 2010.

9. Environnement et hygiène du milieu

9.1

10. Sécurité

10.1 Entente : Croix Rouge 2010-2011-2012

10.2 Bornes sèches

10.3 Budget 2011 de la Régie intermunicipale de protection incendie

11. Loisirs et Culture

- 11.1 Comité sélection : chargé projet Collection Péloquin
- 11.2 Embauche : chargé projet Collection Péloquin
- 11.3 Révision des tarifs de publicité *Le Survol*

12. Correspondance

- 12.1 Dépôt de la correspondance reçue en septembre 2010.
- 12.2 Adoption par résolution de la correspondance.

13. Trésorerie

- 13.1 Adoption des comptes à payer au 4 octobre 2010
- 13.2 Conciliation bancaire au 30 août 2010
- 13.3 Liste des comptes à recevoir au 30 sept. 2010.
- 13.4 Liste des déboursés au 30 sept. 2010
- 13.5 Dépôt des indicateurs de gestion 2009

14. Divers

- 14.1 Publicité dans le *Progrès* à l'occasion du gala Excel
- 14.2 Souper Gala Excel
- 14.3 Calendrier des assemblées régulières
- 14.4 Chaise de bureau
- 14.5 Don Grands frères et grandes sœurs
- 14.6 Lettre d'appui Autobus *La Québécoise*
- 14.7 Rémunération des élus municipaux
- 14.8 *Monty Coulombe, politique de gestion contractuel

15. Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la session régulière du 4 octobre 2010 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

3. Procès-verbaux

3.1 2010 10 229 Lecture si demandée et adoption du procès-verbal de la session régulière du 7 septembre 2010

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la session régulière du 7 septembre 2010 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session

Le suivi de l'assemblée régulière du 7 septembre 2010 est déposé.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Rien à signaler.



6. Rapport du maire

6.1 Rapport et suivis du Maire

Messieurs Gary Caldwell, Martial Tétréault et Jean-Pierre Bessette ont assisté au congrès de la FQM à Québec.

7. Urbanisme

7.1 2010 10 230 Consultation pour le PRDIRT (Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le maire Linda Ouellet participe à la Consultation pour le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) du 2 novembre 2010, à 9 h, au Club de Golf de Sherbrooke.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.2 2010 10 231 Mise à jour de l'affiche du terrain, impression G.B.

ATTENDU que l'affiche en place actuellement ne reflète pas le développement réel vu que celui-ci a été modifié au fil du temps ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE refaire le laminé de l'affiche pour démontrer clairement les lots qui restent à vendre dans la phase 1 du développement *Les Collines-Paisibles* au coût de 300 \$, incluant les frais d'infographie, plus les taxes applicables.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 61000 670.

8. Voirie municipale

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de septembre 2010

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois de septembre 2010. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

9. Environnement et Hygiène du milieu

10. Sécurité

10.1 2010 10 232 Entente : Croix rouge 2010-2011-2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétréault ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Lettre d'entente de Services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne soit renouvelée au coût de 100 \$ pour 2010, 125 \$ pour 2011 et de 150 \$ pour 2012 ;

QUE madame Linda Ouellet, maire et que monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ladite lettre d'entente.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 23100 423.

10.2 2010 10 233 Bornes sèches

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton prend des mesures pour s'assurer de la protection des citoyens dans le cadre de l'élaboration du schéma de couverture de risque en sécurité incendie ;

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie élaboré selon les orientations en sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique, prévoit d'encourager la mise en place et l'utilisation de sources d'eau, les lacs et/ou étang privés dans le combat contre l'incendie ;

ATTENDU QUE ledit schéma encourage les municipalités à pendre des ententes avec les propriétaires des sources d'eau, les lacs et/ou étangs privées afin d'assurer une couverture incendie de propriétés dans un rayon environnant au point d'eau ;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a identifié les points d'eau suivant :

- 1.- l'étang appartenant à Rolf Birchler comme un point d'eau pouvant être utilisé pour la protection incendie sur le lot 10A-P du rang 9 ;
- 2.- l'étang appartenant à Léopold Tétreault comme un point d'eau pouvant être utilisé pour la protection incendie sur le lot 14D du rang 10 ;
- 2.1 l'étang appartenant à Ferme Léon et Roger Lapointe comme un point d'eau pouvant être utilisé pour la protection incendie sur le lot 15 et 14B-P du rang 10 ;
- 2.2 l'étang appartenant à Ferme Mikellange enr. comme un point d'eau pouvant être utilisé pour la protection incendie sur le lot 5D-P du rang 8 ;
- 3.- l'étang appartenant à Ferme Jean-Pierre et Lise Bessette comme un point d'eau pouvant être utilisé pour la protection incendie sur le lot 16-P rang 6 ;
- 4.- l'étang appartenant à Nicolas Plaflter comme un point d'eau pouvant être utilisé pour la protection incendie sur le lot 14B-P rang 10 ;
- 5.- l'étang appartenant à Denis Lamy comme un point d'eau pouvant être utilisé pour la protection incendie sur le lot 5-P rang 11 ;
- 6.- l'étang appartenant à Succession Richard Péloquin comme un point d'eau pouvant être utilisé pour la protection incendie sur le lot 12A-1 rang 8 ;
- 7.- l'étang appartenant à Gary Caldwell comme un point d'eau pouvant être utilisé pour la protection incendie sur le lot 16-P rang 8, 16A-P, 16B-P rang 9 ;

ATTENDU La volonté de chacun de convenir d'une entente écrite.

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le directeur général soit autorisé à faire une demande de certificat d'autorisation (CA) au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs (MDDEP) pour installer les 8 bornes sèches chez les propriétaires visés ;

QUE le conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à émettre et signer un certificat relatif à la présente demande concernant l'aménagement des bornes sèches pour lutter contre les incendies ;

QUE soit autorisée la dépense de 2 578 \$ pour présenter la demande d'autorisation concernant la résolution 2010 07 192 au CA du MDDEP ;

QUE le chèque # 1376 au montant de 516 \$ en date du 3 août 2010 soit annulé.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 22000 521

10.3 2010 10 234 Budget 2011 de la Régie intermunicipale de protection incendie

CONSIDÉRANT que les municipalités de Coaticook, Dixville, Sainte-Edwidge-de-Clifton et Saint-Herménégilde ont conclu une entente concernant l'exploitation d'un service de protection incendie ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi, le budget de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des municipalités membres ;

CONSIDÉRANT que la Régie a soumis ses prévisions budgétaires pour l'année 2011 ;

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte le budget de l'année 2011 de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook démontrant des revenus et des dépenses équilibrés de 348 000 \$.

QUE la quote-part de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton s'élève à 17 330,34 \$.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 22000 951.

11. Loisirs et Culture

11.1 2010 10 235 Comité sélection : chargé de projet Collection Péloquin

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le comité de sélection soit formé de Linda Ouellet, Martial Tétreault, Réjean Fauteux et d'un représentant de la MRC. Sandra Raymond agira comme substitut au besoin.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

11.2 2010 10 236 Embauche : chargé de projet Collection Péloquin

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE procéder à l'embauche du chargé de projet pour la Collection Roger-Péloquin tel que recommandé par le comité de sélection ;

DE fixer la banque d'heures de travail à 500 heures ;

De fixer la rémunération selon l'entente établie dans le pacte rural ;



DE demander à la personne choisie de présenter un plan de travail.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70290 447

11.3 2010 10 237 Révision des tarifs de publicité *Le Survol*

ATTENDU que les tarifs pour la publicité dans le journal *Le Survol* n'ont pas été augmentés depuis de nombreuses années ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les prix pour acheter un espace publicitaire dans le journal municipal *Le Survol* pour l'année 2011 soient les suivants :

Grandeur	Coût pour 6 parutions (taxes incluses)	Coût pour 1 parution (taxes incluses)
Carte d'affaires	45,00 \$	10,00 \$
¼ de page	75,00 \$	20,00 \$
½ page	150,00 \$	40,00 \$
Page complète noir et blanc	200,00 \$	100,00 \$
Page complète couleur	300,00 \$	N/A

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

12. Correspondance

12.1 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois de septembre 2010

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois de septembre 2010.

12.2 2010 10 238 Adoption de la correspondance

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la correspondance du mois de septembre 2010 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

13. Trésorerie

- | | | |
|--------------------|-------------|--|
| 2010 10 239 | 13.1 | Adoption des comptes à payer au 4 oct. 2010 |
| | 13.2 | Conciliation bancaire au 31 août 2010 |
| | 13.3 | Liste des comptes à recevoir au 30 sept. 2010 |
| | 13.4 | Liste des déboursés au 30 sept. 2010 |

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

IL EST RÉSOLU

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 4 octobre 2010 pour un total de 62 420,05 \$;

QUE le caisse déboursé, les comptes à recevoir, le relevé des comptes au 30 septembre 2010 ainsi que la conciliation bancaire au 30 août 2010 soient acceptés tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes au montant de 62 420,05 \$.

13.5 **Dépôt des indicateurs de gestion**

Le document Indicateurs de gestion 2009 est déposé au conseil.

14. **Divers**

14.1 **2010 10 240 Publicité dans le Progrès à l'occasion du gala Excel**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE réserver un espace publicitaire équivalent à 1/8 de page dans le cahier spécial du Progrès de Coaticook à l'occasion du Gala Excel au coût de 158 \$ avant les taxes.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 61000 670.

14.2 **2010 10 241 Souper Gala Excel**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Martial Tétreault participe au gala Excel le 26 octobre 2010 à la sale l'Épervier de Coaticook au coût de 65 \$.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

14.3 **2010 10 242 Calendrier des assemblées régulières**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2011, qui se tiendront habituellement le lundi et qui débiteront à 20 h à l'Hôtel de Ville :

lundi 10 janvier
lundi 7 février
lundi 7 mars
lundi 4 avril
lundi 2 mai
lundi 6 juin

lundi 4 juillet
lundi 1 août
mardi 6 septembre
lundi 3 octobre
lundi 7 novembre
lundi 5 décembre



QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

14.4 2010 10 243 Chaise de bureau

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE faire l'achat d'un fauteuil ergonomique pour le bureau au montant de 329,75\$ plus taxes.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 522

14.5 Don grands frères et grandes sœurs

Non retenu.

14.6 2010 10 244 Lettre d'appui Autobus La Québécoise

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'appuyer autobus La Québécoise dans ses démarches pour obtenir un permis d'autobus de transport nolisé.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

14.7 2010 10 245 Rémunération des élus municipaux

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal se rallie à la pétition initiée par monsieur Martin Saindon, conseiller municipal à Dixville, afin que le taux d'imposition des élus soit revu afin d'être équitable devant l'ampleur de leurs tâches et responsabilités.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

14.8 2010 10 246 Monty Coulombe, politique de gestion

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se doter d'une politique de gestion contractuelle avant le 1^{er} janvier 2011 ;

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'offre de service de Monty Coulombe visant à préparer une politique de gestion contractuelle adaptée aux besoins de la municipalité au coût de 475 \$ plus taxes.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 412



15. 2010 10 247 Levée de la session

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la session régulière du 4 octobre 2010 soit levée à 21 h 50.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Linda Ouellet, maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier